

+ Réutilisation des données pour la recherche archéologique à l’Inrap : une enquête du réseau documentaire

MASA 2022 : Fabriquer, exploiter,
diffuser, archiver et réutiliser des
données archéologiques

Tours - 30 novembre au 2
décembre 2022

Nathalie Gressier
Laurent Duval

Avec les collaborations de Justine Vincent,
Christine Riebel, Emmanuelle Bryas

Contexte



**Le cadre réglementaire de l'archéologie
préventive**
Les étapes d'une opération archéologique
Une grande diversité de métiers
Infrastructures et outils informatiques

+ Le cadre réglementaire de l'archéologie préventive

Les lois du 17 janvier 2001, 1er août 2003 et 7 juillet 2016 fixent le cadre réglementaire de l'archéologie préventive

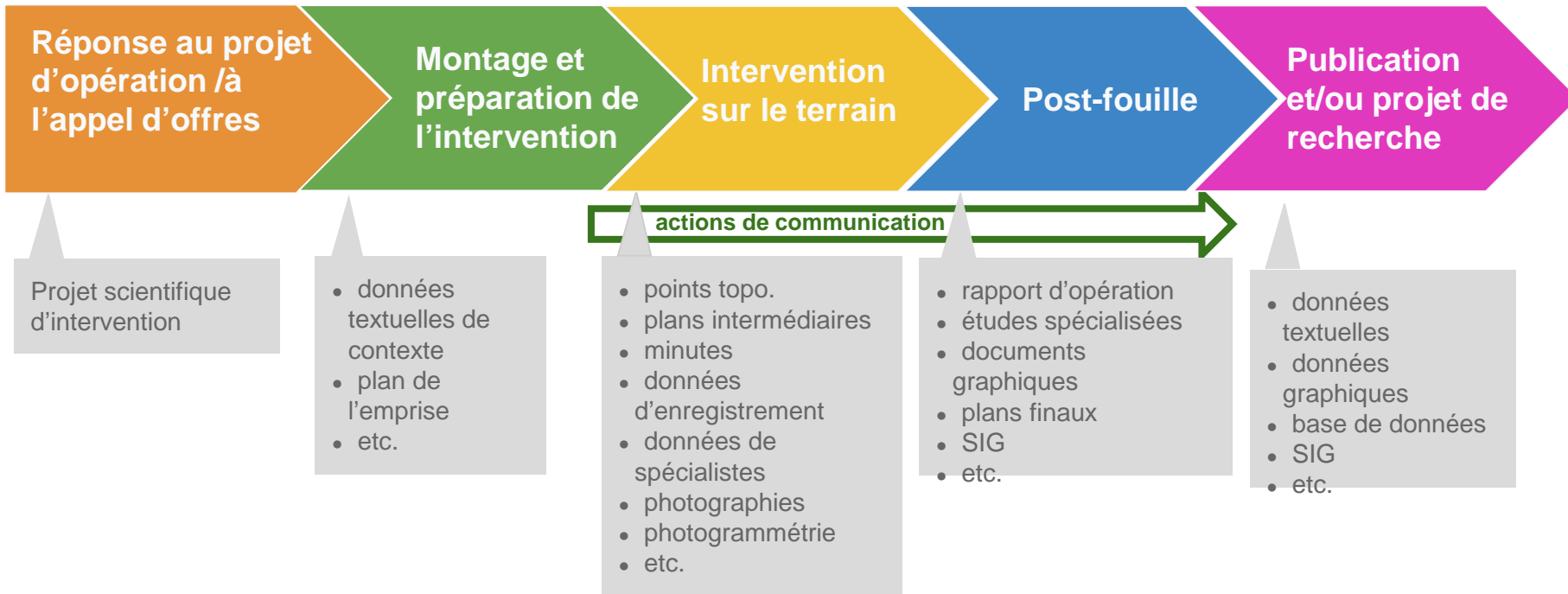
- création d'un établissement public administratif dédié aux opérations de diagnostics et de fouilles doté d'une triple mission :
 - opérateur pour les travaux et études de diagnostics et de fouilles d'archéologie préventive ;
 - exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive, diffusion des résultats ;
 - enseignement, diffusion culturelle, valorisation de l'archéologie auprès du grand public ;
- monopole public partagé entre l'Inrap et les collectivités territoriales dotées d'un service archéologique agréé par l'État pour l'exécution des diagnostics ;
- ouverture des fouilles à la libre concurrence entre opérateurs.

Les arrêtés du 27 septembre 2004 et du 10 février 2022

- 27 sept. 2004 : contenu, présentation, transmission à l'état du rapport d'opération
- 10 février 2022 : définit les données scientifiques de l'archéologie (biens archéologiques et documentation) et leurs conditions de bonne conservation.

+ Étapes d'une opération d'archéologie préventive

Temps contraint : la post-fouille ne peut pas excéder deux ans pour les fouilles



+ Une grande diversité de métiers

- personnels administratifs
- directeurs adjoints scientifique et technique
- archéologues, responsables d'opération et techniciens
- archéologues spécialisés
- dessinateurs, infographes
- photographes
- topographes, spécialiste des systèmes d'information géographique
- documentalistes et gestionnaires de collection



+ Infrastructure et outils informatiques

Infrastructure de stockage et de partage

serveurs locaux de stockage de données numériques au sein de chaque centre archéologique
accès réservé non authentifié aux agents Inrap
espace de stockage en ligne (Google Drive)

Logiciels

mise à disposition d'une sélection de logiciels métiers (Autocad, Illustrator, InDesign, Qgis)

Systèmes d'informations

systèmes d'information scientifiques partagés nationalement : catalogue de données spatiales (Caviar),
catalogue documentaire (Dolia), catalogue de gestion des collections (COMODO)
systèmes d'enregistrement de données de terrain : Syslat, Cadoc, ArcheoDb, EDArch, etc.



L'enquête



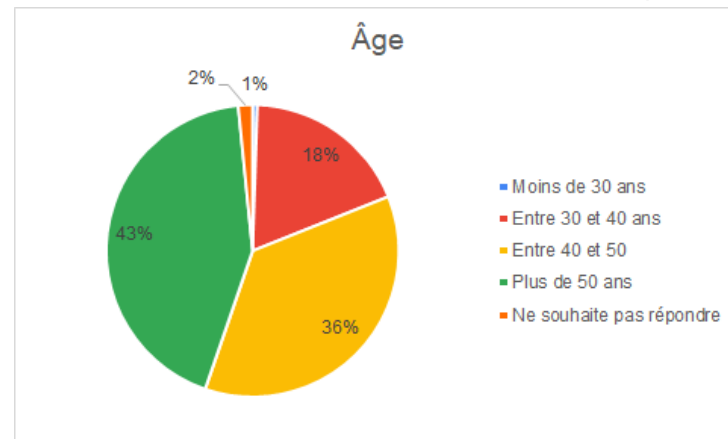
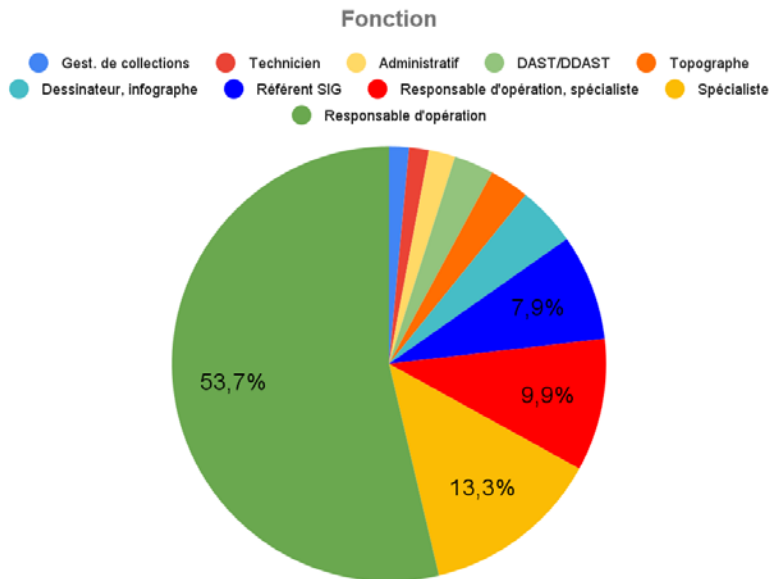
Conditions de l'enquête
Profil des répondants

+ Conditions de l'enquête

- Réalisée via un formulaire “google form” / outil externe ;
- Envoyé par courriel ;
- Le délai pour les réponses était d'environ un mois ;
- 27 questions organisées en 7 grands volets :
 - Données personnelles,
 - Politique locale de gestion des données,
 - Réutiliser ? Quand et pourquoi,
 - Comment et quoi réutiliser,
 - Où accéder aux données et à quel moment,
 - Limites à la réutilisation des données,
 - Réutilisation des données que vous produisez.



+ Profil des répondants



- 192 réponses soit environ **10% des agents** ;
- des agents répartis sur **l'ensemble du territoire national** ;
- majoritairement en CDI.

Premiers résultats



La réutilisation, une pratique ancrée

+ Que signifie réutiliser des données pour les archéologues de l'Inrap ?

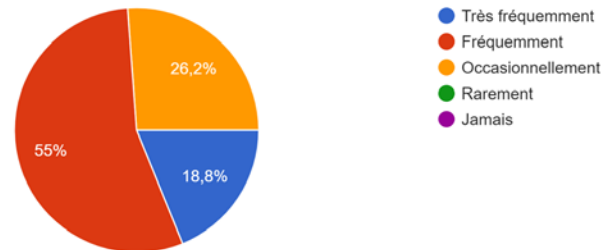
La réutilisation est une pratique fréquente pour les agents Inrap :

- sur les 192 répondants, aucun n'a déclaré ne jamais ou rarement réutiliser de l'information ;
- plus **70%** des agents interrogés réutilisent **fréquemment ou très fréquemment de l'information** contenue dans les documents qu'ils consultent ;

- mais seulement **32%** déclarent **réutiliser fréquemment le document lui-même** pour créer un nouveau document, et **30%** **occasionnellement**.

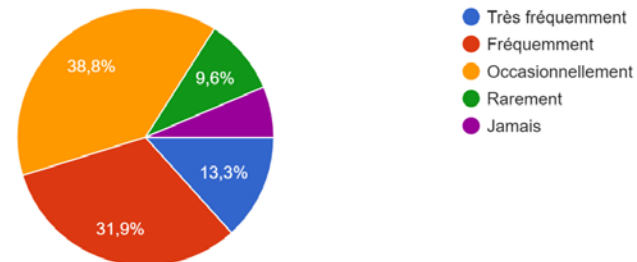
Vous réutilisez l'information contenue dans un document

191 réponses



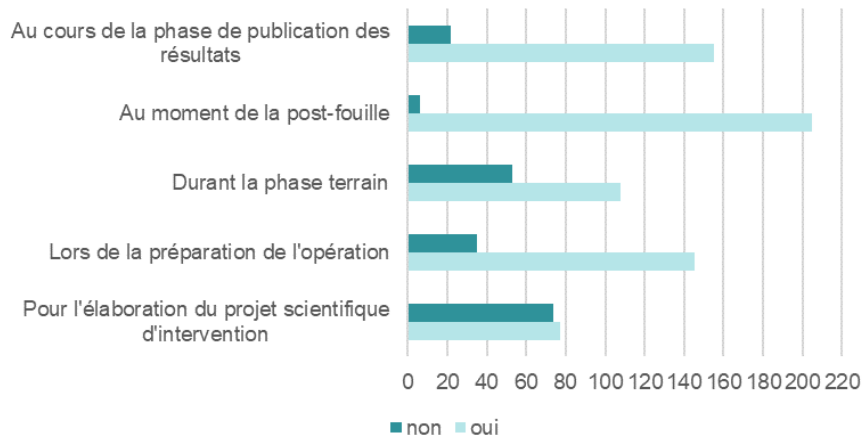
Vous réutilisez le document lui-même que vous modifiez pour créer un nouveau document

188 réponses



+ Quand réutilise-t-on ?

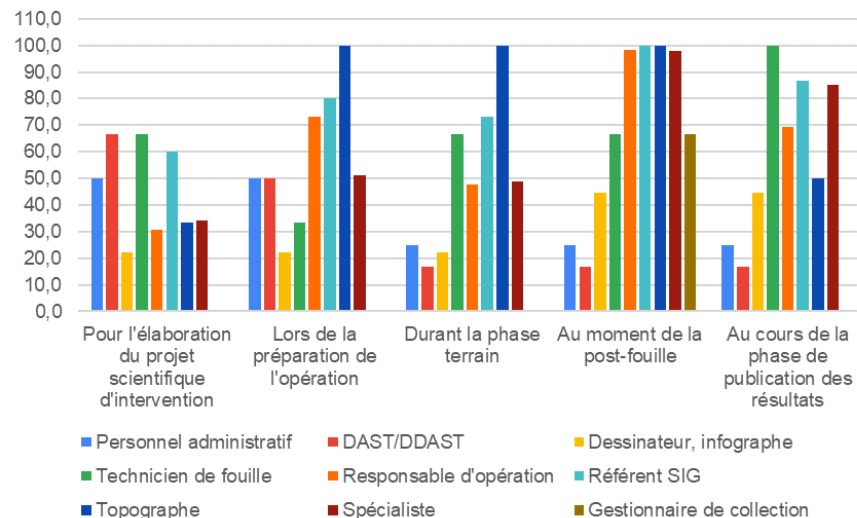
A quel moment réutilise-t-on des données ?



- à toutes les étapes de l'opération,

- prééminence de la phase d'étude

Quand et qui réutilise ?



+ L'organisation des données au sein des centres

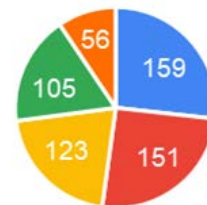
- La grande majorité des répondants (90%) déclare que la gestion des données est organisée localement
- cependant la notion d'organisation recouvre des réalités très différentes selon les personnes
- le lien entre conservation raisonnée des données et réutilisation n'est pas perçu par tous.

+ Les principaux intérêts de la réutilisation pour les archéologues

Parmi les réponses données librement, certains répondants ont précisé que la réutilisation leur paraît particulièrement utile pour **réaliser des synthèses** et **alimenter des bases de données** (en particulier cartographiques).

L'**exhaustivité** apparaît aussi comme l'un des principaux intérêts, tout comme la **comparaison** ou la **contextualisation**.

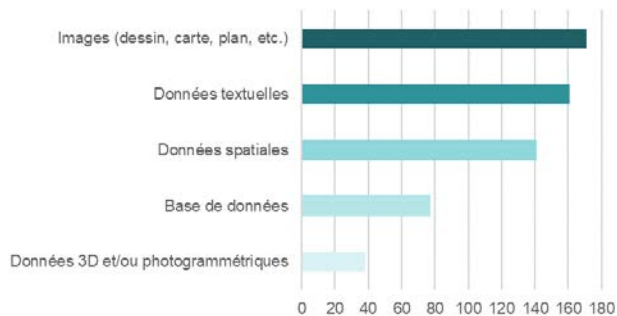
Pourquoi réutiliser des données ?



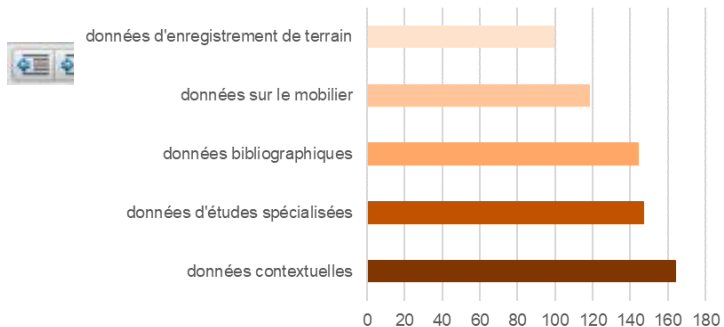
- Gagner du temps en ne refaisant pas un travail déjà réalisé
- Enrichir ses données
- Valoriser le travail réalisé précédemment
- Découvrir de nouvelles pistes de recherche
- Créer de nouveaux savoirs

+ Type et nature des données réutilisées

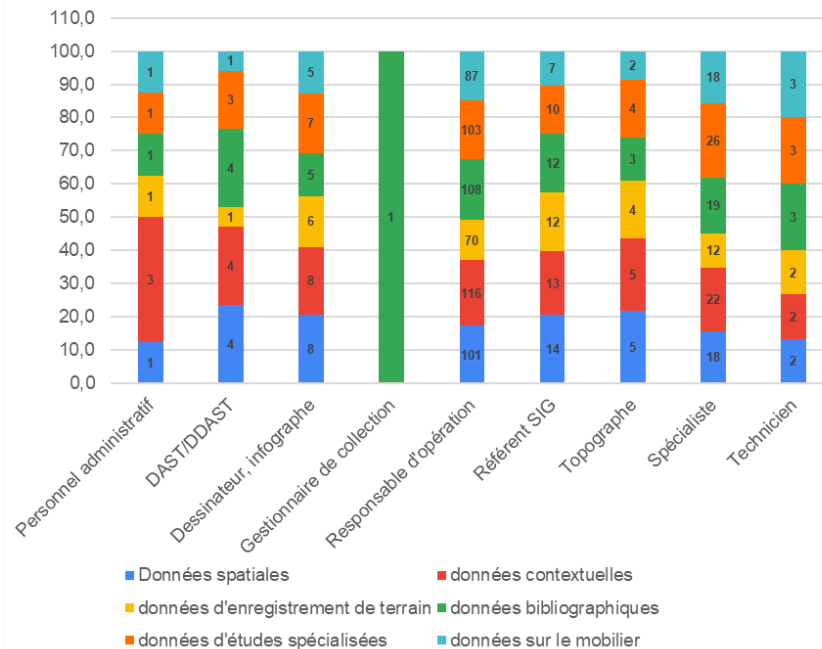
Typologie des données



Nature de l'information réutilisée



Nature de l'information réutilisée selon la fonction occupée

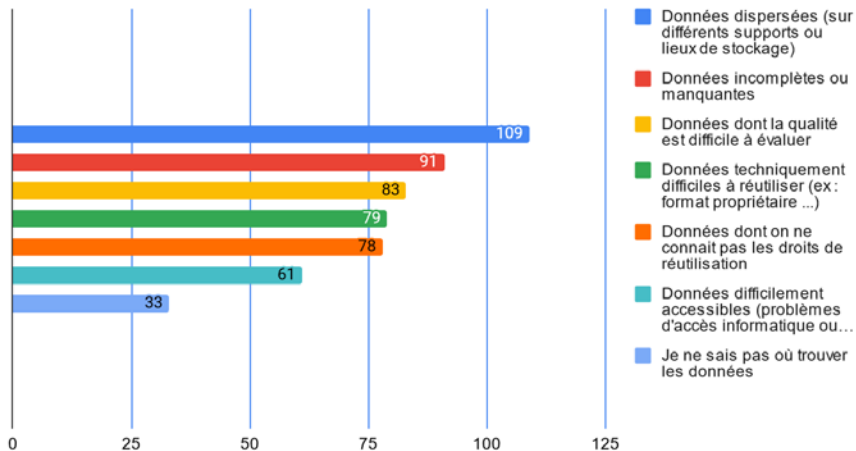


+ Potentiel de réutilisation des données produites

- Les données produites par les agents sont sensiblement les mêmes que celles qu'ils réutilisent.
- la plupart des sondés estiment que le contenu des données qu'ils produisent est susceptible d'être réutilisé.
- Cependant, ils sont plusieurs à ne pas savoir si leurs données sont "formellement" réutilisables par manque d'information sur le sujet.
- Un peu plus de la moitié des répondants envisage la réutilisation dès l'étape de la collecte des données. Pour environ la moitié, cela a changé leur manière de collecter la donnée en privilégiant des logiciels d'enregistrements, des formats ouverts et en les mettant en forme avec des normes communes.
- Une différence est faite entre les "données brutes", les "données interprétées" (plus ou moins retravaillées ou harmonisées) et les "données inédites" (= non publiées). Cela a une conséquence sur la réutilisation qu'on va permettre pour ces données.

+ Les freins et facilitateurs à la réutilisation

Quels sont les freins à la réutilisation que vous rencontrez ?



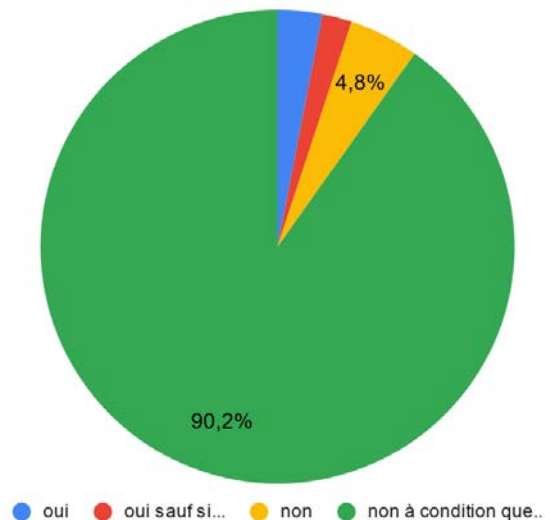
Pour faciliter la réutilisation il est nécessaire d'améliorer la gestion des données à l'Inrap pour une mise à disposition à tous :

- la conservation raisonnée des données (espace unique partagé et ordonnée)
- mettre en place un dispositif d'évaluation de la qualité des données ;

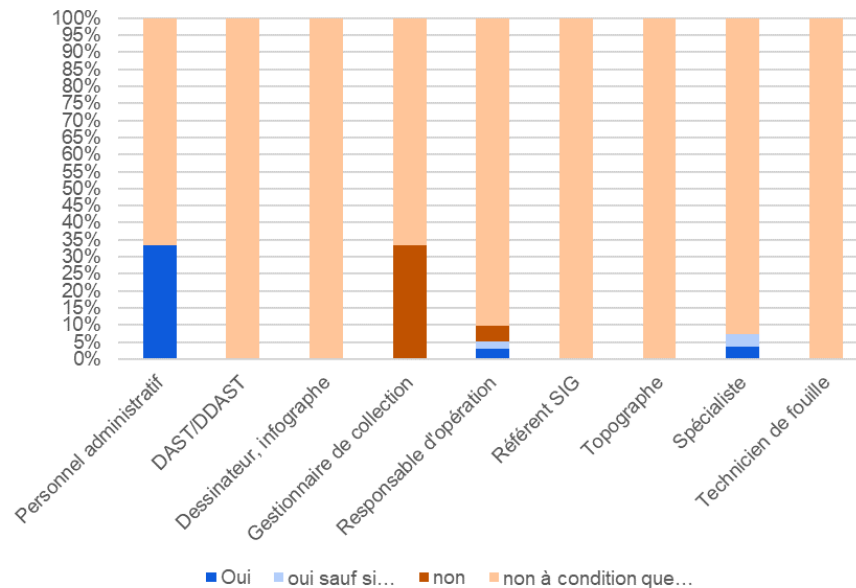
Une 3e piste est celle de la formation, notamment sur les questions de réglementation.

Les outils communs comme les SIG, le catalogue des données spatiales, les logiciels bibliographiques comme Dolia, mais aussi l'utilisation de logiciels open source sont cités comme étant des facilitateurs à la réutilisation.

+ La crainte du pillage : une idée reçue



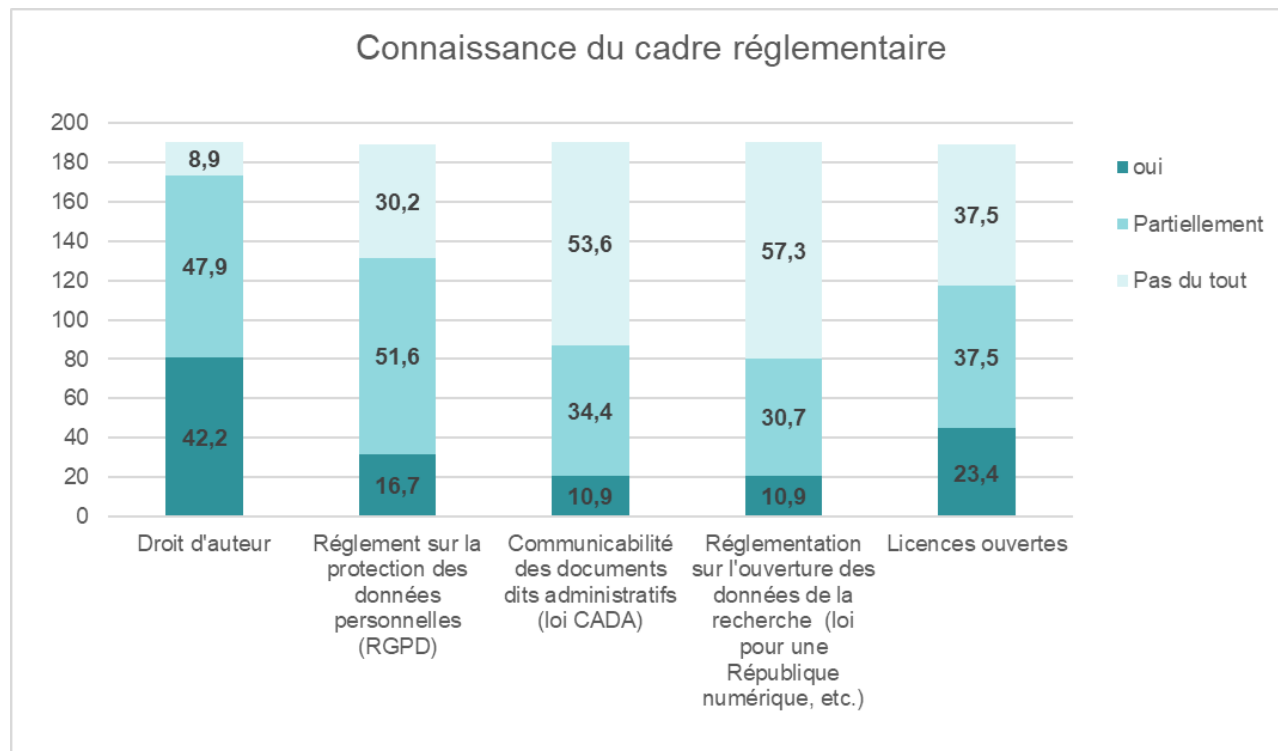
Le pillage de données, une crainte ?



+ Connaissance du cadre juridique...

Bonne connaissance de la réglementation sur les **droits d'auteur et la protection des données personnelles**

Méconnaissance de la réglementation sur **l'accessibilité des données administratives et l'ouverture des données de la recherche**



+ ... et dans la pratique

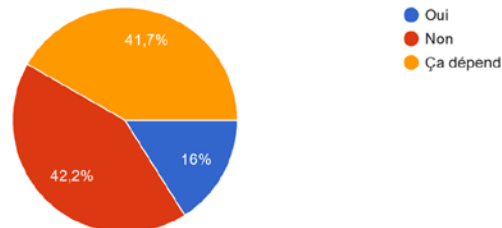
Seuls 16% des sondés déclarent trouver les informations qui permettent une réutilisation respectueuse du cadre réglementaire. Il leur manque :

- la mention claire de l'auteur de l'oeuvre
- la connaissance du statut du document (document administratif, archive scientifique etc.)
- les conditions de réutilisation (licence)
- la connaissance du cadre réglementaire

Il faudrait mettre en place :

- des formations
- des memento juridiques
- des consignes pour l'ajout des mentions obligatoires

Ce cadre réglementaire est-il clairement énoncé pour les données que vous réutilisez/ souhaiteriez réutiliser ?
187 réponses



+ Conclusion

Le sondage révèle :

- une confusion entre réutilisation de l'information et réutilisation de la donnée ;
- que la donnée n'est encore que rarement perçue comme un bien public ;
- que l'idée progresse qu'elle puisse être un bien commun partagé en interne à l'Inrap ;
- qu'il est nécessaire d'améliorer la gestion (formatage, description, conservation) des données produites.

Pour faciliter/encourager la réutilisation des données :

- rendre explicite les conditions de réutilisation (propriété de l'oeuvre, licences etc.) ;
- adopter une politique de communication/diffusion des données claire à l'échelle de l'institut ;
- favoriser l'utilisation du plan de gestion de données.

+

Merci pour votre attention

+